

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO et SUD

Une autre méthode pour le Moyen Terme Insee

Notre démarche sur le Moyen Terme

La direction de l'Insee fonde ses propositions pour le moyen terme sur des baisses d'effectifs et de budget. Sa démarche consiste à en déduire les missions qui seront maintenues ou développées et celles qui pourraient être abandonnées.

Nous, représentants du personnel, souhaitons au contraire partir d'une réflexion sur les travaux et les besoins en statistiques afin de déterminer les évolutions nécessaires. **Nous voulons accorder une place centrale aux missions de l'Insee, aux effectifs, au déblocage des carrières et à la reconnaissance des qualifications.** Cette démarche, nous souhaitons la mener avec vous !

Ce que nous soumettons au débat

- le projet doit inclure le Système Statistique Public en entier : les Services Statistiques Ministériels doivent être pris en compte, ainsi que les écoles (Ensaë, Ensaï, Céfil, etc.) ;
- le contenu et l'enrichissement des postes de travail doit être une priorité, en lien avec la reconnaissance des qualifications et l'amélioration des carrières des agents ;
- les travaux d'Insee 2004 qui n'ont pas abouti et sont toujours en crise doivent être améliorés rapidement (Indice des Prix, Sirène, Clap Olée, etc.)
- tous les établissements doivent avoir des travaux diversifiés et des effectifs suffisants afin de maintenir leurs compétences et les possibilités de mobilité ;
- les enquêtes auprès des ménages doivent demeurer une des missions phares de l'Insee, et bénéficier d'une large réflexion sur leur évolution ;
- les compétences développées depuis des années en région dans le domaine de l'action régionale doivent amener l'Insee à avoir un positionnement ambitieux pour répondre à la diversité des demandes. Cette dimension doit être un axe de développement important de nos missions ;
- la division du travail entre la DG et les établissements envisagée dans le projet de la direction doit être revue. Elle prévoit une recentralisation autoritaire qui serait totalement contre-productive.

Mobilisons dans les établissements

Actuellement les directeurs régionaux sont chargés de décliner pour leur établissement des notes de cadrage confidentielles fixées par la Direction nationale de l'Insee. Leur réflexion sur le moyen terme doit se limiter à ce cadre.

Nous exigeons que le cadrage national et la réponse des directeurs régionaux et chefs de CNI soient localement présentés au personnel et aux organisations syndicales, avant d'être renvoyés à la Direction de l'Insee.

Du 14 au 17 juin 2005 : nos syndicats nationaux animeront des Heures Mensuelles d'Information syndicales communes dans plusieurs DR (Nord Pas-de-Calais, Alsace, PACA, Ile-de-France).

Cette campagne sera poursuivie dans d'autres établissements à l'automne.

Nous voulons construire avec vous un véritable contre-projet qui fixe des objectifs mobilisateurs en terme de missions et de politique de personnel et de moyens.

Une mobilisation des personnels est nécessaire pour imposer à la direction de l'Insee un projet ambitieux pour l'Institut !

Rappel de la chronologie et du calendrier

Fin 2003 : toutes les organisations syndicales demandent la tenue d'un CTP sur le Moyen Terme Insee : la direction de l'Insee ne répond pas.

Octobre 2004 : après la répétition de notre demande, la direction annonce ne pas pouvoir entamer sa réflexion avant d'avoir le rapport de l'Inspection Générale des Finances.

Février 2005 : remise du rapport de l'IGF.

11 février 2005 : 1^{ère} rencontre entre les syndicats et le directeur général de l'Insee sur le Moyen Terme : aucun projet précis n'y est présenté.

25 mai 2005 : 2^{ème} rencontre entre les syndicats et le directeur général sur les contributions des directions de la Direction Générale.

2 juin 2005 : pour la première fois la direction aborde réellement le futur de l'Insee et l'évolution de ses travaux dans un document publié dans l'Intranet.

Mi juillet 2005 : remise à la direction de leurs contributions par les directeurs régionaux.

Septembre 2005 : élaboration d'un premier document moyen terme complet par la Direction.

10 au 14 octobre 2005 : séminaire « encadrement supérieur ».

début décembre 2005 : Comité Technique Paritaire sur le Moyen Terme.

Paris, le 13 juin 2005